

**INSTITUT
AFRICAIN DE
DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTÉ MONDIALE
DE PRATIQUE**
Série de dialogues politiques

LA RÉUSSITE OU L'ÉCHEC DES MODÈLES ACTUELS DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Note à l'intention des décideurs politiques



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT



AFRICAN DEVELOPMENT
INSTITUTE
INSTITUT AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

AUTEURS PRINCIPAUX/COORDONNATEURS

Prof. Kevin Chika Urama, FAAS,
Économiste en chef et Vice-président par intérim, Complexe de la gouvernance économique et de la gestion du savoir et Directeur principal, Institut africain de développement, Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire.

Dr. Eric Kehinde Ogunleye,
Conseiller de l'Économiste en chef/Vice-président, Complexe de la gouvernance économique et de la gestion du savoir et Chef de Division p.i, Division de la gestion des politiques, Institut africain de développement, Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire.

AUTEURS-CONTRIBUTEURS

Dr. Seedwell Hove, Chargé en chef du renforcement des capacités, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

Mr. Attoumane Bacar Saindou, Chargé principal du renforcement des capacités, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

Dr. Wabiri Njeri, Chargée principal du renforcement des capacités, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

Mr Nkoanyane Sebutsoe, Chargé supérieur du renforcement des capacités, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

Mr. Chidiebere Ibe, Consultant, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

Mr. Raphael N'guessan, Consultant, Institut africain de développement, Groupe de la Banque africaine de développement, Côte d'Ivoire

ÉDITEURS/PAIRS ÉVALUATEURS

Hon. Seth Terkper, ancien ministre des Finances du Ghana.

Hon. Mohamed Boussaid, ancien ministre des Finances du Maroc.

Mr. Louis Kasekende, Directeur exécutif de l'Institut de gestion macroéconomique et financière.

Les Notes à l'intention des décideurs doivent être citées comme suit :
Groupe de la Banque africaine de développement (2022) : Notes à l'intention des décideurs, Le succès ou l'échec des modèles de financement du développement en Afrique. Contributions de la Banque africaine de développement, Communauté mondiale de pratique, Série de dialogue politique sur le succès ou l'échec des modèles de financement du développement en Afrique, juin 2022 [Urama, K.C ; Ogunleye, EK ; Hove,S; Saindou, AB ; Wabiri,N.; Sebutsoe, N. ; Ibe,C.; Nguessan,R.; Lado, SP (éds.)].
Groupe de la Banque africaine de développement, Abidjan, Côte d'Ivoire



Sommaire

REMERCIEMENTS	4
1. CONTEXTE	6
2. OPTIONS POLITIQUES	10
2.1 Options politiques à court terme	10
2.1.1 Au niveau national	10
2.1.2 Au niveau regional	10
2.1.3 Au niveau mondial	10
2.2 Options politiques à moyen terme	10
2.2.1 Au niveau national	11
2.2.2 Au niveau regional	11
2.2.3 Au niveau mondial	11
2.3 Options politiques à long terme	12
2.3.1 Au niveau national	12
2.3.2 Au niveau regional	12
2.3.3 Au niveau mondial	12
3. CALENDRIER, CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES	13
4. ENSEIGNEMENTS TIRÉS	14
5. CONCLUSION	16

Remerciements

Nous tenons à saluer, avec une profonde gratitude, le soutien et les sacrifices des quatre réviseurs qui ont généreusement consacré du temps à l'examen des versions précédentes du rapport et ont formulé d'excellents commentaires et suggestions. Nous remercions également tous les participants au dialogue sur la réussite ou l'échec des modèles actuels de financement du développement en Afrique pour leur disponibilité, leur participation et les discussions très animées et intéressantes basées sur des perspectives très variées. Nous exprimons notre reconnaissance à tous les partenaires institutionnels qui ont lancé l'idée de ce dialogue sur les politiques, ainsi que pour leurs contributions et leurs sacrifices dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'organisation conjointes du dialogue sur les politiques.

Le rapport est le fruit des contributions apportées par les participants au dialogue sur les politiques lors de discussions et d'interventions. Au nombre des participants figurent le professeur Stefan Dercon, directeur du Centre for the Study of African Economies (Centre d'étude des économies africaines) et professeur de politique économique à l'université d'Oxford, ancien économiste en chef du ministère britannique du Développement international (DFID) au Royaume-Uni, M. Charles Boamah, ancien Vice-président principal du Groupe de la Banque africaine de développement, M. Christopher William Chalmers, administrateur pour l'Italie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni au sein du Groupe de la Banque africaine de développement, et le professeur Kevin Chika Urama, Chef économiste par intérim et Vice-président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances (ECVP) à la Banque africaine de développement. Le dialogue sur les politiques a été modéré par M. Solomon Mugera, Directeur du Département de la communication et des relations extérieures du Groupe de la Banque africaine de développement.

Nous adressons également nos plus sincères remerciements à l'équipe du Groupe de la Banque africaine de développement qui a organisé le dialogue sur les politiques. Elle comprend Mme Tania Sede Adjagan, assistante en communication unifiée, Technologies de l'information de l'entreprise; Mme Dhouibia Dorsaf, assistante en communication unifiée, Technologies de l'information de l'entreprise; Mme Kamaria Badirou, assistante d'équipe, Institut africain de développement; M. Chidiebere Ibe, Consultant, Institut africain de développement; et M. Raphael N'guessan, Consultant, Institut africain de développement; M. Seedwell Hove, Chargé du développement des capacités en chef; M. Attoumane Bacar Saindou, Chargé principal du développement des capacités; M. Wabiri Njeri, Chargée principal du développement des capacités; et M. Nkoanyane Sebutsoe, Chargé supérieur du développement des capacités.



1 Contexte

- I.** Les besoins de financement du développement en Afrique sont énormes et ne cessent de croître.
- II.** Selon les estimations préliminaires de la Banque africaine de développement, le déficit de financement annuel pour mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici à 2030 représente environ 30,6 % du PIB entre 2021 et 2030.
- III.** La pandémie de COVID-19 a exacerbé les défis budgétaires de l'Afrique et davantage creusé les déficits de financement.
- IV.** On estime que les gouvernements africains ont besoin d'un financement brut supplémentaire d'environ 432 milliards d'USD pour faire face aux impacts socio-économiques de la pandémie de COVID-19 et pour soutenir la reprise économique en 2022 et 2023. (Figure 1).
- V.** En outre, le cumul des besoins de financement de l'Afrique pour répondre de manière adéquate au changement climatique (c'est-à-dire mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national [CDN] en Afrique) est estimé entre 1300 et 1600 milliards d'USD, avec une moyenne de 1400 milliards d'USD d'ici 2030.
- VI.** La relation perverse entre les besoins de financement du développement et les flux financiers se reproduit dans plusieurs secteurs.
- VII.** Les flux mondiaux actuels de financement du développement semblent ne pas être en phase avec les besoins de financement des pays.
- VIII.** L'Afrique a reçu en moyenne 3 % des IDE mondiaux entre 1970 et 2020, un chiffre bien inférieur à celui des autres régions (Figure 2). Ces flux de capitaux déséquilibrés ont limité la part de l'Afrique dans les avantages attribuables aux IDE dans le monde globalisé, notamment en matière de transfert de technologie, d'industrialisation, de création d'emplois et de résilience aux chocs.
- IX.** Les niveaux de l'aide publique au développement (APD) sont restés faibles et bien en deçà des engagements à long terme des pays développés.
- X.** La diminution de la part de l'Afrique dans le commerce mondial au fil des ans met également en évidence ces déséquilibres (Figure 3). Le paysage commercial mondial défavorable, comme la politique protectionniste des partenaires commerciaux, en particulier dans les pays du Nord, a aussi contribué à cette situation.



XI. En ce qui concerne le financement du climat, les pays les plus vulnérables au changement climatique n'ont pas reçu davantage de fonds pour le climat.

XII. Ces contradictions ont relancé les débats sur l'adéquation et les asymétries des modèles financiers mondiaux contemporains.

Afin d'explorer davantage les questions politiques clés portant sur la réussite ou l'échec des modèles de financement du développement dans la promotion du développement durable en Afrique, l'Institut africain de développement a organisé le 13 juin 2022 un dialogue sur les politiques dans le cadre de son neuvième séminaire de la Communauté mondiale de pratiques (GCOP) sur le thème : « La réussite ou l'échec des modèles actuels de financement du développement en Afrique ».

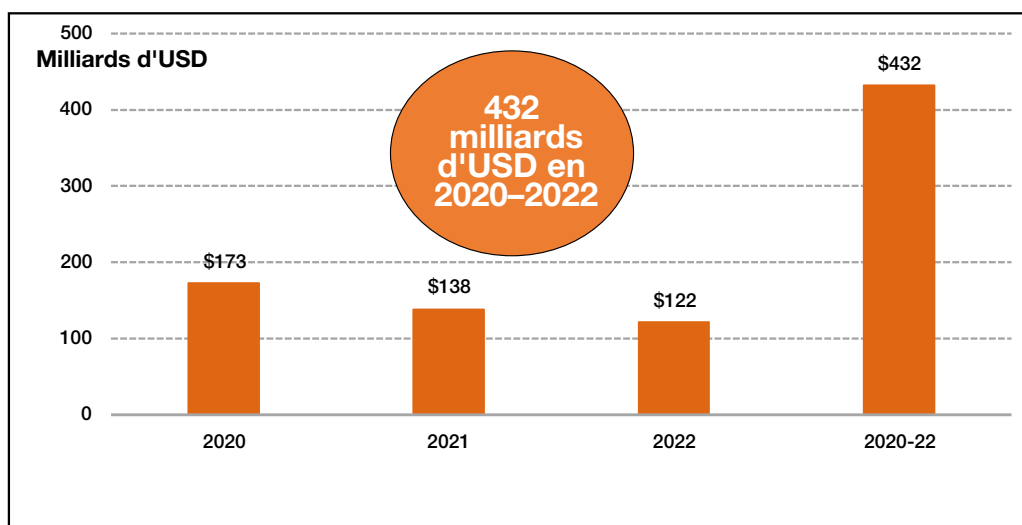
XIV. Le dialogue sur les politiques a permis d'examiner les principales questions politiques relatives au succès ou à l'échec des modèles de financement du développement à l'appui d'une croissance durable en Afrique et de proposer des options politiques pour remédier aux déséquilibres existants et assurer le succès des modèles de financement du développement en Afrique.

XV. La présente note d'information résume les questions clés qui ont fait l'objet de discussions, ainsi que les options politiques qui permettraient de remédier aux déséquilibres observés et d'assurer la réussite des modèles de financement du développement en Afrique.

XVI. Les panélistes ont noté, entre autres, que :

- I. L'architecture financière mondiale actuelle s'est révélée incapable de garantir à ceux qui en ont besoin (les pays en développement) l'accès au financement du développement à grande échelle, et n'est donc pas adaptée aux circonstances.
- II. Les modèles financiers mondiaux actuels ont contribué à accroître les coûts de financement, les risques et les vulnérabilités des économies africaines.
- III. L'architecture financière mondiale actuelle a produit à la fois des gagnants et des perdants.
- IV. Les institutions multilatérales de financement du développement et les alliances et accords de coopération Sud-Sud peuvent jouer un rôle important dans le remodelage et la refonte des modèles de financement du développement mondial afin de les rendre plus favorables aux pauvres et plus inclusifs pour atteindre les Objectifs de développement durable.

Figure 1: Ressources supplémentaires pour financer les déficits budgétaires en Afrique, 2020-2022



Source: Département des statistiques de la Banque africaine de développement

Figure 2: Investissements directs étrangers en Afrique 1970-2020 (% du total mondial)

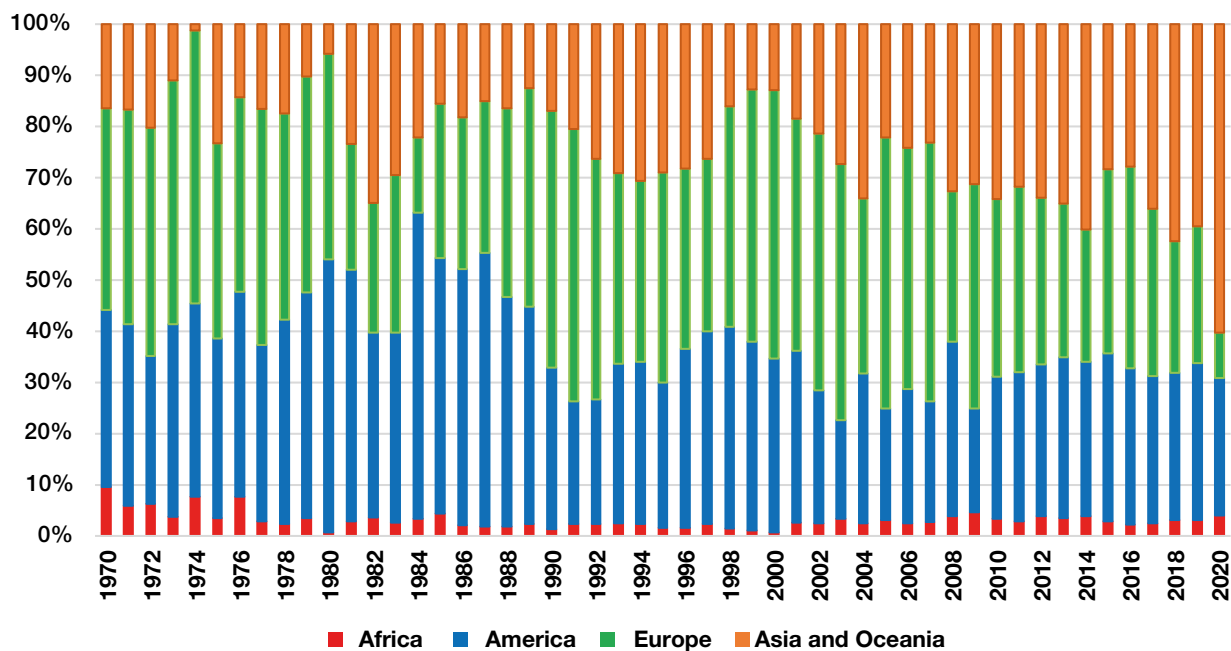
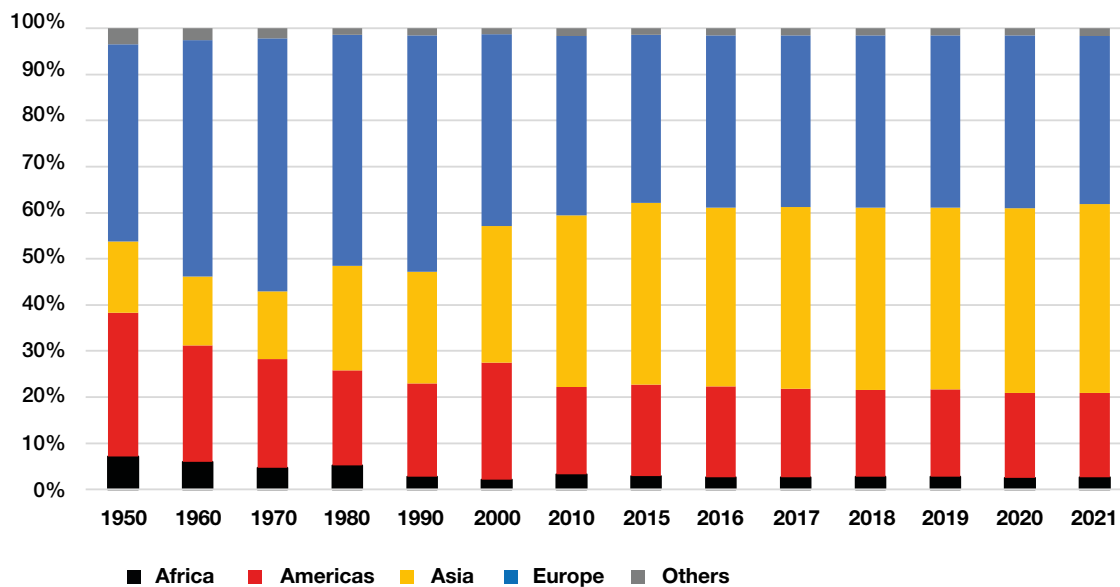


Figure 3: Part de l'Afrique dans le commerce mondial (en pourcentage du total) - 1950-2021



Source: Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement



2 Options Politiques

2.1 Options politiques à court terme

2.1.1 Au niveau national

- I. Revitaliser le rôle des institutions multilatérales de financement du développement (IMFD) afin de mobiliser davantage de fonds de développement et orienter ces ressources supplémentaires vers l'Afrique par le biais desdites institutions. Les IMFD pourraient jouer un rôle en favorisant l'accès à des financements moins coûteux (notamment des prêts concessionnels) et à des financements du développement à long terme.
- II. Inclure le secteur privé/les organisations de la société civile (OSC) dans les processus gouvernementaux.
- III. Mettre en place des incitations pragmatiques pour favoriser l'apprentissage technologique et l'augmentation rapide de la productivité (industrialisation) afin de créer un environnement favorable à la croissance économique malgré des coûts de transaction élevés.
- IV. Recourir à l'emprunt et à des sources non génératrices de dettes et améliorer la transparence du financement du développement.

2.1.2 Au niveau régional

- I. Renforcer les capacités régionales en matière de gestion des finances publiques pour soutenir la mobilisation et l'utilisation du financement du développement.

2.1.3 Au niveau mondial

- I. Mettre en œuvre des réformes politiques dans les pays du Nord pour freiner et prévenir l'arrivée de flux financiers illicites (FFI) en provenance du Sud, en particulier d'Afrique, et rapatrier ceux que le Nord a déjà reçus.

2.2 Options politiques à moyen terme

2.2.1 Au niveau national

- I. Tirer parti du potentiel du secteur privé en limitant les risques associés aux investissements privés et en exploitant le potentiel des fonds à long terme tels que les fonds de pension, les fonds d'assurance et les fonds souverains pour financer le développement durable en Afrique.
- II. Développer les marchés financiers locaux. Compte tenu du déficit budgétaire actuel et des vulnérabilités liées à la dette en Afrique, le développement des marchés financiers locaux contribuera à rééquilibrer les nouvelles dettes, les prêts à court terme et à taux d'intérêt élevé étant remplacés par des instruments en monnaie locale et à plus long terme, ainsi que par des financements concessionnels externes.
- III. Ces mesures permettront d'établir l'ordre de priorité dans les dépenses, d'assurer une affectation efficace des ressources, de mieux suivre et comptabiliser la dette publique et de renforcer la transparence.

IV. Renforcer les institutions pour favoriser la croissance par le biais de modalités de renforcement des capacités. Des institutions fortes favorisent le bon fonctionnement des marchés.

V. Assurer une utilisation efficace et efficiente des ressources naturelles afin d'accroître les investissements directs étrangers, en déclin depuis des années.

VI. Institutionnaliser la bonne gouvernance et renforcer les institutions pour mettre fin aux négociations élitistes perverses (par exemple, lutter contre les flux financiers illicites).

VII. Les gouvernements devraient entreprendre des réformes ambitieuses et crédibles pour stimuler l'accumulation de capital humain et physique, construire des infrastructures résilientes, améliorer le transfert et l'adoption de nouvelles technologies favorables au développement et rétablir des fondamentaux macroéconomiques solides.

VIII. Élargir la capacité de financement et passer d'un financement générateur de dettes à des sources de financement nationales ou étrangères non génératrices de dettes.

2.2.2 Au niveau régional

I. Encourager l'apprentissage entre pairs en ce qui concerne les expériences de développement en Afrique et dans les pays du Sud. Certains pays ont réussi à mettre en place de bonnes politiques, mais ont échoué à instaurer la démocratie, et pourtant ils ont réalisé de bons résultats en matière de développement.

II. Supprimer les barrières commerciales artificielles imposées par le Nord qui entravent le développement des pays du Sud.

2.2.3 Au niveau mondial

I. Aligner les incitations offertes sur le marché financier mondial sur les investissements à long terme et non sur les investissements à court terme et à faible risque.

II. Exploiter le potentiel et la capacité des institutions financières multilatérales de développement (IFMD) à proposer des solutions de financement innovantes, telles que les obligations à indice de sécurité, les obligations vertes, les obligations sociales, les obligations de la diaspora, les échanges de ressources pour les infrastructures, la titrisation des futurs envois de fonds pour le développement de l'Afrique.

III. Explorer les accords de coopération et les engagements Sud-Sud pour revoir l'architecture financière mondiale actuelle et favoriser des solutions innovantes, adaptables et rentables permettant de relever les défis du développement dans les pays en développement.

IV. Élaborer des normes internationales pour l'architecture financière mondiale et d'autres aspects connexes.

2.3 Options politiques à long terme

2.3.1 Au niveau national

I. Mettre en place des institutions efficaces susceptibles de garantir une certaine prévisibilité sur le plan social, économique et politique qui permettra de réduire l'incertitude, de stabiliser les attentes, de distribuer efficacement les ressources et d'atteindre l'objectif commun du développement.

II. Renforcer la résilience face au changement climatique. De nombreuses économies africaines restent très vulnérables aux risques liés au changement climatique et ne sont pas dotées de capacités suffisantes pour faire face aux catastrophes naturelles qui en découlent.

III. Mettre en place des politiques qui encouragent la culture de l'épargne nationale.

2.3.2 Au niveau régional

I. Réalisation d'un compromis de développement régional substantiel dans l'intérêt du développement lui-même. Les gouvernements africains doivent renégocier avec l'élite pour obtenir des incitations qui soient également alignées sur les objectifs de développement régionaux et mondiaux.

2.3.3 Au niveau mondial

I. Promouvoir une allocation équitable des facteurs au niveau mondial et des conditions de concurrence équitables. Les modèles actuels de financement du développement ont redistribué les revenus vers le capital au détriment du travail, revigorés par l'impact croissant de la technologie et des accords commerciaux qui penchent en faveur du capital et de la communauté financière au sens large. Il convient de remédier à cette situation.



Calendrier, Conception et Mise en œuvre des politiques

I. Indépendamment des choix politiques, l'obtention des résultats souhaités dépendra largement du calendrier, de la flexibilité de la mise en œuvre et du contexte.

II. L'engagement politique en faveur des réformes et la cohérence des processus de changements de régime sont des facteurs très importants pour la réussite des politiques de développement, compte tenu des périodes de gestion généralement longues.

III. La mise en œuvre et l'efficacité des réformes politiques et des actions visant à relever les défis liés au développement nécessitent un soutien politique, la dynamique politique propre à chaque pays est donc un facteur essentiel à prendre en compte.

IV. Il importe de déterminer les effets multiplicateurs et les avantages directs et potentiels d'une politique ou d'une stratégie de réforme sur d'autres secteurs de l'économie au stade de la conception, par exemple, les implications des actions de politique fiscale sur les investissements du secteur privé.

V. En outre, il est essentiel de procéder à un enchaînement approprié des réformes. Le mauvais enchaînement des réformes a contribué à l'échec des programmes d'ajustement structurel dans certains pays.

VI. Il est également nécessaire de se préparer et de tenir compte du rythme auquel les réformes sont mises en œuvre.

VII. La conception de la politique doit inclure des indicateurs clairs de responsabilité et des stratégies de suivi des progrès pour maximiser l'impact.

VIII. La conception des politiques doit également être axée sur des perspectives à long terme. La politique de financement du développement ne devrait pas seulement viser à répondre aux besoins les plus immédiats, mais aussi à reconstruire de meilleures économies, résilientes, durables, inclusives et réduisant les inégalités.

IX. Il est également nécessaire de renforcer la coopération internationale et la coordination des politiques pour que les politiques visant à remédier aux déséquilibres existants et à redéfinir l'architecture financière mondiale soient efficaces et durables.

X. Il est important de concevoir des processus rationalisés d'engagement et d'approbation démocratique d'assurer une mise en œuvre plus efficace et plus rapide des politiques.

4 Enseignements Tirés

I. Il est nécessaire de mettre en place un système qui offre des incitations adéquates et des récompenses aux pays étant sur la voie de la croissance et du développement, et qui aide à réduire les risques encourus par les pays.

II. Il importe de revoir la structure du système financier mondial pour garantir un développement durable.

III. La mise en place de politiques appropriées dépend en grande partie de l'amélioration des politiques nationales existantes, car les trajectoires actuelles ne sont pas viables. Les technocrates se doivent d'aider les politiciens à mettre en œuvre des politiques qui améliorent la croissance et le développement, au lieu de s'en éloigner.

IV. Le développement et la croissance ne sont possibles que si la confiance règne dans le système, c'est-à-dire entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile. Il s'agit d'une mesure nécessaire, mais politiquement difficile à mettre en œuvre.

V. Les mesures d'incitation à l'apprentissage et à l'adoption de technologies sont essentielles pour favoriser l'efficacité de la production et réduire les coûts de production, ainsi que pour garantir la réalisation des bénéfices des modèles de développement financier.

VI. La capacité à comprendre et à orienter la politique de négociation élitiste en faveur du développement national est essentielle pour créer les incitations nécessaires susceptibles de contribuer au développement et de le soutenir.

VII. Il importe d'établir des normes internationales régissant les réformes de l'architecture financière mondiale pour en assurer la réussite.

VIII. La coopération internationale, les partenariats et la collaboration entre les partenaires de développement et les pays sont essentiels pour assurer un développement durable et inclusif en Afrique.

IX. Les accords de coopération Sud-Sud comportent de nombreux leviers et outils qui peuvent être utilisés pour favoriser la reconfiguration de l'architecture financière mondiale.



5 Conclusion

I. L'architecture financière mondiale actuelle s'est révélée incapable de garantir à ceux qui en ont besoin, à savoir les pays en développement, l'accès au financement du développement à grande échelle, et n'est donc pas adaptée aux circonstances.

II. La nécessité d'une nouvelle architecture mondiale de financement du développement et la recherche d'un consensus à cet égard s'imposent, car chaque défi constitue une opportunité d'innovation.

III. Les pays doivent : entreprendre des réformes ambitieuses et crédibles; promouvoir une allocation équitable des facteurs mondiaux et des règles du jeu équitables; supprimer les barrières commerciales artificielles imposées par le Nord; revitaliser le rôle des institutions financières multilatérales dans le financement du développement; promouvoir la coopération Sud-Sud; exploiter le potentiel du secteur privé; renforcer les institutions; développer les marchés financiers locaux; et aligner les incitations offertes sur les marchés financiers mondiaux; recourir à l'emprunt et à des sources de financement autres que l'emprunt et améliorer la transparence du financement du développement; renforcer les capacités en matière de réformes du système de gestion des finances publiques; mettre en œuvre des réformes politiques dans le Nord pour décourager et prévenir l'arrivée de FFI en provenance du Sud; et élaborer des normes internationales régissant l'architecture financière mondiale.

IV. La réalisation des résultats souhaités dans le cadre des politiques est déterminée par des facteurs tels que le calendrier, la rapidité, la flexibilité dans la mise en œuvre et les contextes.







AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



AFRICAN DEVELOPMENT INSTITUTE
INSTITUT AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT